

Activités économiques et intérêt local : mesure des flux économiques

Faut-il ouvrir une nouvelle zone d'activité économique et y attirer des entreprises ? Quel sera l'impact de la fermeture de telle entreprise dans ma commune ? Quel sera celui de l'implantation de telle autre ? Quelles en sont les réelles retombées économiques ? Voici quelques unes des questions que se posent bien souvent les autorités locales.

Les communes n'ont souvent pas les moyens d'estimer l'impact des « perturbations économiques » autrement que par le calcul des rentrées ou des pertes fiscales liées à la présence des entreprises. Il leur serait pourtant utile d'évaluer aussi les conséquences de ces modifications économiques sur les revenus totaux qui sont produits et ceux qui sont disponibles sur leur territoire. Elles pourraient aussi prendre conscience de l'importance et mesurer l'impact que peut avoir la fermeture d'une entreprise lointaine, située dans une autre commune mais dans laquelle travaillent de nombreux habitants. Il existe en effet une dépendance, parfois grande, entre communes, y compris en ce qui concerne les revenus de l'activité économique.

C'est pourquoi une étude approfondie des flux de revenus s'est avérée nécessaire pour aboutir à la mise en place d'un outil d'aide à la décision, à destination des communes wallonnes. Cet outil développe une double fonction : celle de diagnostic et celle de prédiction. En tant qu'outil de diagnostic, il analyse les flux économiques entrants et sortants de chaque commune et offre ainsi une meilleure connaissance de la dynamique locale. En tant qu'outil de prédiction, il permet de mesurer l'impact d'une « perturbation

économique », intérieure ou extérieure à l'entité, sur les revenus disponibles dans la commune et, sur base de ces informations, d'orienter les choix politiques et stratégiques. Une équipe de la CPDT¹ y travaille depuis un an et demi. Elle nous présente quelques résultats de la recherche en cours.

Un outil de diagnostic, pour une meilleure connaissance des flux économiques

À la base du travail, il y a une quantification précise des montants de revenus qui alimentent les 262 communes wallonnes. Il s'agit de revenus du travail (salarié et indépendant), de transfert (pensions, allocations familiales, revenus de remplacement de l'ONEM et du CPAS) et du patrimoine (mobilier et immobilier). L'équipe a pu calculer les deux premiers types de revenus et se lance cette année dans l'évaluation de la troisième catégorie. « Concrètement, pour chaque commune wallonne, nous avons cherché à quantifier les revenus

de travail et de transfert et, pour les revenus du travail, à localiser les lieux où les habitants vont chercher ces revenus. Nous avons dès lors une estimation du revenu disponible des habitants sur le territoire communal. Nous avons calculé les revenus nets de façon à cerner au mieux la réalité : c'est la mesure la plus juste de ce dont disposent réellement les individus. »

Pour les revenus du travail, les chercheurs ont mis au point une base de données permettant de chiffrer les montants échangés entre les communes. « Les revenus générés sur un territoire communal sont bien souvent exportés vers d'autres. Nous avons analysé les montants qui y entrent et ceux qui en sortent, ce qui apporte un éclairage sur la dynamique des territoires et les interdépendances entre ceux-ci. Généralement, l'analyse des relations entre communes porte sur le nombre d'emplois, alors qu'ici nous avons adopté une démarche différente, innovante, qui consiste à mesurer cette fois les revenus que les personnes captent et la manière dont ces montants passent d'une commune à l'autre. Les territoires communaux sont en effet producteurs de revenus

¹ P. Fontaine, X. May, M. Roelandts sous la direction de C. Vanderhoff. Pour en savoir plus sur les recherches, consultez le site <http://cpdt.wallonie.be/>, rubrique « recherches » et pour cette étude en particulier, entrez dans le « thème 1 », recherche en cours.



Activités économiques et intérêt local mesure des flux économiques

mais aussi dépendants d'autres entités, proches ou même lointaines. Nous ne nous sommes d'ailleurs pas limités aux frontières de la Région wallonne : nous avons aussi quantifié les flux avec les Régions et les pays limitrophes, ce qui complète et affine le diagnostic. C'est particulièrement important pour toute une série de communes situées dans la zone d'influence de Bruxelles et dans les zones frontalières. » En quoi l'approche par les montants de revenus apporte-t-elle plus que l'approche par le nombre de bénéficiaires ? « Les diagnostics sont presque toujours faits en nombre d'emplois, de personnes. Mais les revenus donnent une idée de la capacité financière réelle des habitants. Le nombre de travailleurs ou de pensionnés dans deux communes peut être identique, mais leurs revenus moyens très différents. Notre base de données est donc un outil offrant une meilleure connaissance de la commune. »

La base de données créée est aussi bien utile pour compléter les diagnostics de

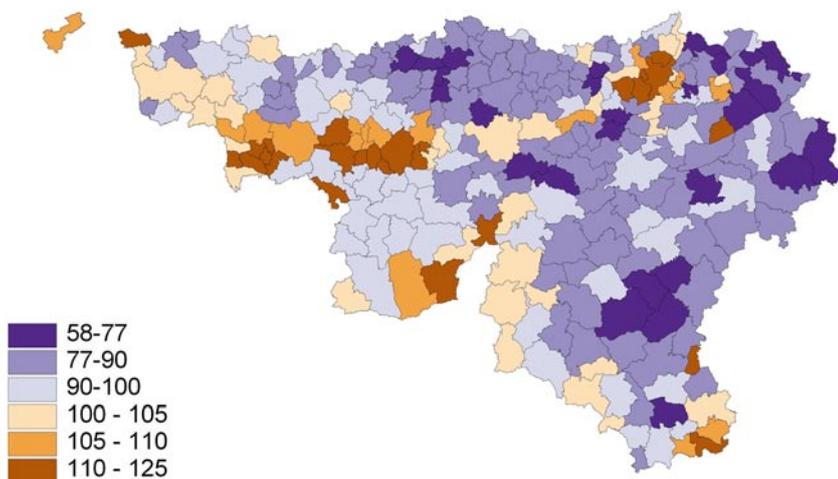
certains outils organisant au niveau local le développement territorial, comme le Schéma de Structure communal (SSC) et le Programme communal de Développement rural (PCDR). Les chercheurs insistent sur le fait qu'il s'agit « d'un outil qui permet de poser un diagnostic pour chacune des communes wallonnes » et émettent le souhait suivant : « les données collectées et traitées par nos soins méritent d'être mises à la disposition des communes via par exemple un site internet, avec un petit moteur de recherche. » Parmi les nombreuses cartes qu'ils ont réalisées à partir de ces données et qui concernent tant les revenus du travail que les revenus de transfert, nous en avons épinglé trois. Elles représentent les flux de revenus du travail, entrants et sortants de l'entité (voir l'encadré) et peuvent être réalisées pour chacune des communes de Wallonie. Quant aux revenus de transfert, les résultats portent sur les montants qui alimentent chaque commune et précisent la part de chacune des composantes de ce revenu.

Chaque entité locale a ainsi le moyen de comparer sa situation à celle de ses voisines et à la moyenne régionale.

Un outil de prédiction, mesure d'impact d'une « perturbation économique »

Mais ce n'est pas tout de diagnostiquer, il est encore plus intéressant de prévoir, de mesurer l'impact d'une éventuelle « perturbation économique », comme une fermeture ou une ouverture d'entreprise, ou même l'ouverture d'une zone d'activité économique. « Les revenus produits dans une commune n'y restent pas pour autant. Par exemple, quand une commune craint l'éventuelle disparition d'une entreprise sur son territoire, elle peut s'en inquiéter parce que cela diminue les taxes qu'elle perçoit mais aussi à cause des pertes d'emplois et surtout, dans le cas qui nous occupe, de la perte des revenus qui étaient générés par ces emplois. Bien souvent elle méconnaît la destination des revenus générés par l'entreprise, elle ne sait pas quelle part de ceux-ci reste ou non sur son territoire. Notre travail l'aidera à mieux percevoir quel est l'impact de la disparition de l'entreprise pour la commune elle-même, en chiffrant la perte des revenus et sa part dans le total des revenus disponibles dans l'entité. Il estimera aussi par quels autres revenus ceux-ci seront remplacés et en quelle quantité, ainsi que l'impact sur la durée : pendant combien de temps les individus perdant leur emploi risquent-ils de rester dans cette nouvelle situation et quel sera alors l'impact sur les recettes et dépenses communales. L'objectif est de mettre au

Revenus de transfert nets par habitant (moyenne régionale = 100)



Avertissement : données non encore définitives

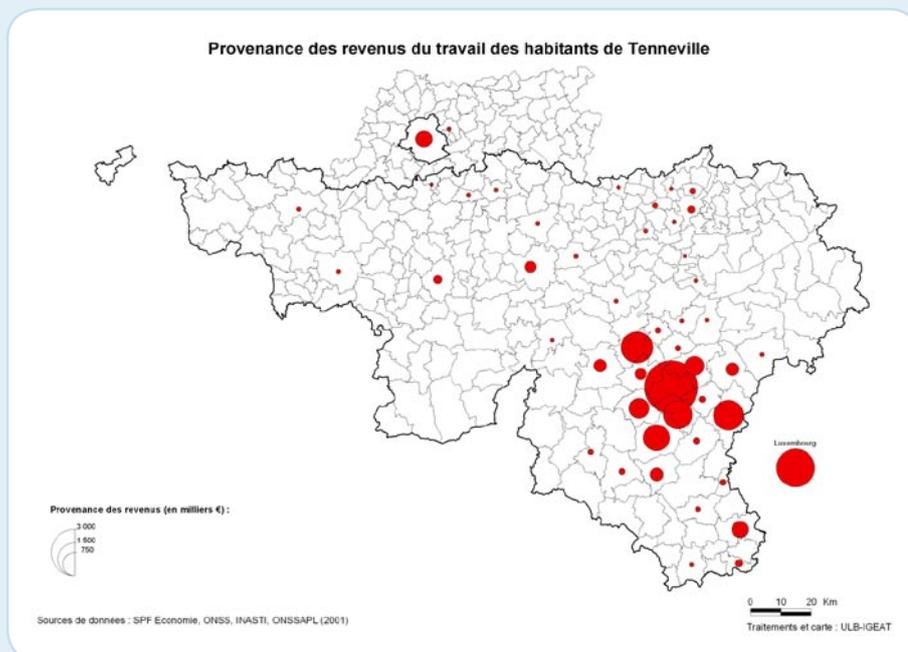
Source des données : calculs propres basés sur ONP, SDPSP, OSSOM, ONEM, SNCB, MIS, ONAFTS, INASTI, INAMI, ONSSAPL, SCDF, STATEC, DRB, CLEISS (2001)

0 10 20 Km

Traitements et carte : ULB-IGEAT

Flux entrants, flux sortants...

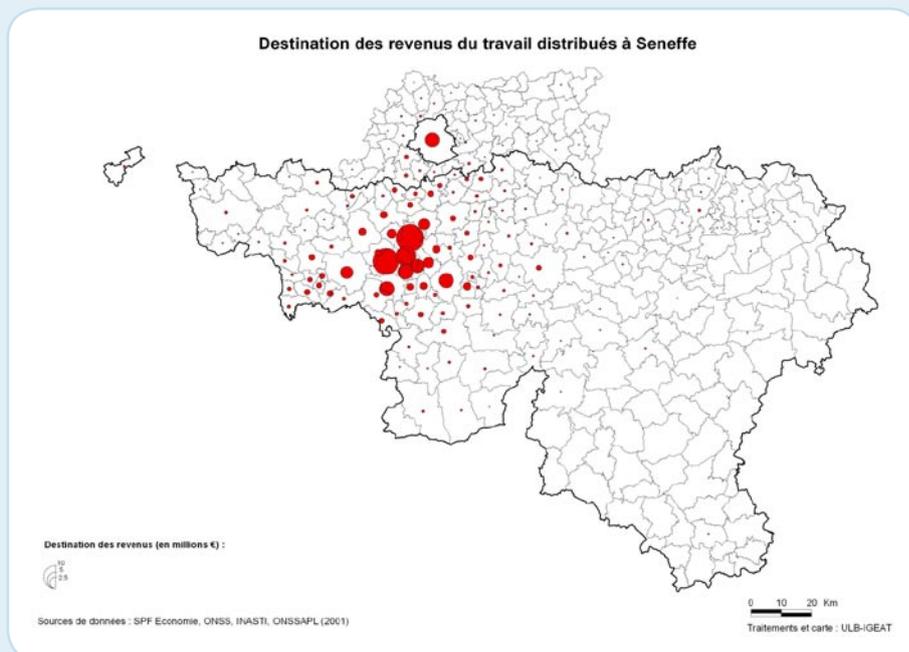
Mais d'où proviennent donc les revenus du travail des habitants de Tenneville et quel montant représentent-ils dans chacune des communes d'origine ? Voici le type d'exercice, parmi d'autres, auquel se livre l'équipe de recherche et qu'elle peut résoudre pour chacune des communes wallonnes.



A Tenneville, commune rurale, l'essentiel des revenus du travail des habitants provient de la commune elle-même et des communes environnantes, localisées dans un rayon de trente kilomètres, sans oublier le Grand-Duché de Luxembourg (13% des revenus du travail des habitants). Le revenu disponible des habitants n'est que très peu influencé par ce qui se passe dans les grandes villes wallonnes.

Quelles sont les communes concernées par l'intense activité des entreprises installées à Seneffe ? Voilà un deuxième type de questionnement qui peut être cartographié et quantifié pour n'importe quelle commune.

L'activité économique à Seneffe procure des revenus du travail à un grand nombre de communes wallonnes, y compris à des entités assez lointaines comme Bruxelles. Moins de 15% des revenus du travail produits à Seneffe restent dans la commune (alors qu'à Tenneville 53% des revenus qui y sont produits, y restent). L'activité économique présente à Seneffe, pourtant très importante, profite donc assez peu aux résidents en termes de revenus. A l'opposé, à Tenneville ou plus encore à Couvin, commune industrialisée où 58% des revenus produits restent dans l'entité, la fermeture d'une entreprise aura un impact plus grand sur les revenus de la population qu'à Seneffe.



Les deux exemples ci-dessus portent sur la provenance ou la destination des revenus du travail dans leur ensemble, mais la base de données qui a été constituée et l'outil mis au point permettent d'affiner l'analyse, notamment par la décomposition des revenus du travail en dix-sept secteurs d'activité. Par exemple, partant d'un important site industriel spécifique, les chercheurs peuvent déterminer quelles sont les communes qui sont concernées par son existence - ou sa fermeture - et dans quelles proportions de leurs revenus disponibles. De même, pour les revenus du travail générés par l'activité commerciale ou la présence d'une administration publique.



Activités économiques et intérêt local mesure des flux économiques

point une méthode qui permet de dire : j'ai dans ma commune une entreprise x dans tel secteur d'activité et, suivant l'étude de la CPDT, je peux estimer qu'autant de revenus sont captés par des habitants de la commune et que les revenus du travail seront remplacés par autant de revenus de transfert pendant autant de temps. On peut aussi faire l'exercice concernant une grosse entreprise située sur une autre commune, mais où vont travailler de nombreux habitants, et calculer l'impact pour la commune de domicile. Ce n'est pas toujours la commune où est située l'entreprise qui est la plus touchée ! C'est dès lors très concret. Nous ferons les premiers tests dans les mois qui viennent. Cela nous semble important, notamment lorsqu'il s'agit de jauger l'impact réel sur le quotidien des habitants et, in fine, sur le budget communal. Mais pour l'instant, nous en sommes encore au stade de l'outil de diagnostic. »

Un outil pour définir des échelles de coopération pertinentes entre communes

Au moment où sont célébrés les trente ans de la fusion des communes, ces divers éléments d'analyse contribueront peut-être aussi à faire réfléchir à de nouvelles collaborations.¹ « Cela peut aussi servir à définir des échelles de coopération pertinentes entre communes qui parfois ignorent leur interdépendance en termes de production de

revenus du travail. Une commune peut se rendre compte qu'elle a les mêmes intérêts qu'une autre commune, que son sort est étroitement lié à celle-ci. » Par exemple, les entreprises ont besoin d'infrastructures pour se maintenir ou se développer, ce qui est essentiellement de la responsabilité des Régions et des intercommunales de développement économique. Les communes sont, elles aussi, parties prenantes. « La commune peut se demander si c'est à elle seule de répondre aux besoins. Si elle connaît les revenus qui migrent vers le lieu de domicile des travailleurs de ces entreprises, elle peut se dire que ce n'est pas nécessairement à elle seule de subir toute la charge, qu'il y a peut-être moyen de mutualiser les efforts financiers ou les diverses interventions. Les autorités locales ont intérêt à avoir une idée des revenus qui alimentent leur commune ainsi que des revenus produits sur leur territoire et leur destination. » De la même manière, la réflexion sur la pertinence de créer une zone d'activité économique sur chaque territoire communal est enrichie. « Cela ne sert à rien que chaque commune ait un zoning ; il peut être parfois plus intéressant d'établir une coopération avec la commune voisine. Des communes trouvent normal de mutualiser les investissements et la gestion de certains secteurs de la vie locale. Dans le cas d'une zone économique, cela ne paraît pas évident. Nos données, couplées avec d'autres, permettent de mieux évaluer la pertinence de le faire seul, de le faire en collaboration avec d'autres ou encore de ne pas le faire. » Les communes s'en saisiront-elles ? C'est en tout cas un outil qui sera développé pour elles.

Economie et stratégies résidentielles

Une autre équipe a centré sa recherche sur l'économie résidentielle² et mis en évidence l'importance de la « base résidentielle » dans l'économie locale. Cette base n'est autre que l'ensemble des revenus qui sont apportés par les personnes présentes sur le territoire d'une commune mais qui n'y travaillent pas, comme les habitants qui travaillent ailleurs, les touristes et les retraités. Les territoires ne peuvent plus se contenter de développer la base productive, ils ont aussi à favoriser celle d'ordre résidentiel. Avec la mobilité de la population se pose la question de l'interdépendance des communes et de l'échelle de structuration en Wallonie des phénomènes associés à l'économie résidentielle

L'étude a entre autres montré que les facteurs d'attractivité capables d'attirer ou de retenir la population sont ceux qui sont principalement liés au réseau d'accessibilité et au cadre de vie. Mais les communes ont-elles des stratégies résidentielles ? Si oui, développent-elles des stratégies en lien avec les facteurs d'attractivité mis en évidence ? A quelle échelle agir ? Ces questions, posées lors de la table ronde organisée en préparation du colloque et proposée à quelques communes choisies sur base de profils différents, seront abordées au colloque du 11 décembre et développées dans l'atelier 4 intitulé « Stratégies résidentielles et équité territoriale ».

¹ Des parties de la recherche seront présentées au colloque du 11 décembre, dans l'atelier 3, intitulé « Développement économique communal et articulation des échelles territoriales ».

² Nous renvoyons le lecteur aux articles sur l'économie résidentielle parus dans La Lettre n° 11 et 13 ainsi qu'au site de la CPDT, rubrique « recherche », thème 4.